

PV 2024.04

* Séance du **cinq décembre** 2024 à 18h20, en la Salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Mr Jean-Marie CARRE, Président du SIAEP de Guerbigny.

* Sur convocation du Président en date du **27 novembre 2024**

PRESENTS :

Mmes et Mrs :Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier; Stéphane Delaporte ; Quentin Soilleux ; Valérie Boitel; Roger Parzybut ; Bruno Lengrand ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle ; Johnny Lenoir, Marcel Chaneac ; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Nadine Pairaud ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever ; Xavier Chateauraynaud*;Marceau Morel ; Yves Vieil ; Raymond Nieto, Jean-Claude Gout ; Cyrille Cleuet ; Aurore Ramu ; Valérie Bauduin, Alain Soufflet, Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédérick Boquet ; Murielle Fimes ;Thierry Quentin; Jean-Louis Gradel ; Brigitte Devismes ; François Lobry ; Jean-Pierre Cozette ; Jean-Luc Grimal* ; Jacky Massies ; Benoit Vansteenkiste ; Bruno Caron (*suppléant)

REPRESENTES :

Pouvoir de Michel Millon à Valérie Boitel, de Françoise Casier-Tilliet à Christian Carrette, de Jean-Michel Cherault à Jean-Claude Gout

*Nombre de délégués en exercice : 84

*Quorum : 43

*Nombre de délégués présents ou représentés :43+3

*Nombre de délégués votants : 46

Mme Valérie BOITEL est proposée comme secrétaire de séance par le comité syndical.

Jean-Marie CARRE :

« Je vous remercie de votre présence à ce quatrième et dernier Comité syndical de l'année.

Je salue Madame BAILLEUL qui nous accueille gracieusement dans cette belle salle des fêtes d'Etelfay.

J'aimerais, également remercier l'ensemble des agents du syndicat pour la préparation de la réunion et de la salle.

Je vous propose à présent de passer à la lecture de l'ordre du jour :

Lecture de l'ordre du jour modifié le 03/12/2024

ORDRE DU JOUR

- I. Procès-verbal du comité syndical du 02/10/2024
- II. Social
 - Agents
 - Recrutement
 - Prévoyance
- III. Fonctionnement
 - Réforme des redevances Agence de l'Eau
 - Sécurisation des sites
 - Analyses, niveau de nappe et taux de nitrates
- IV. Travaux
 - Laboissière/ Marquivillers
 - Margny-aux-Cerises
 - DETR 2025
 - Réhabilitation du réservoir et de la bâche de Rollot
- V. Finances
 - Décision modificative N°03-2024
 - Affectation provisoire du résultat 2024
 - Budget Primitif 2025
- VI. Questions diverses
 - Autre

I/ PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 02/10/2024

Rapporteur : Jean-Marie CARRE

Jean-Marie CARRE : Le procès-verbal de la réunion de comité du 02 octobre 2024 vous ayant été transmis avec les convocations il n'est peut-être pas nécessaire d'en refaire la lecture ; avez-vous des observations, des remarques, des questions ?

DECISION :

Le procès-verbal de la réunion de Comité du 02 octobre 2024 est approuvé à **l'UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

II/ SOCIAL

Rapporteur : Frédérick BOQUET

AGENTS

Jérôme ROUSSEAU a été en congé longue maladie du 12/12/2020 jusqu'au 11/12/2023.

Depuis l'agent est totalement et définitivement inapte à ses fonctions et à toutes les fonctions de son grade. Le dossier de Jérôme ROUSSEAU a été présenté au conseil médical plénier le 23/09/2024, rendant un avis favorable à l'instruction de son dossier de retraite que Lavina a d'ores et déjà établi avec le CDG80. Nous n'avons pas de retour pour le moment mais nous espérons pouvoir clôturer ce dossier dans les 6 prochains mois.

RECRUTEMENT

Nous attendons des propositions de la part du CDG80 par suite de la convention de « missions temporaires » signée en octobre dans le cadre du recrutement d'un agent technique. Il a également été noté sur le site internet que nous cherchions à recruter un agent et vous en avez tous été informés lors du dernier comité.

A ce jour nous n'avons que très peu de retour qui ne nous ont pas encore permis de recevoir les potentiels candidats qui sont parfois loin de notre secteur.

J'insiste aujourd'hui sur la nécessité de communiquer dans vos communes et auprès de vos connaissances à ce sujet. Les agents en place fournissent de gros efforts depuis plusieurs années pour combler l'absence de Jérôme et il est grand temps de renforcer cette équipe.

PREVOYANCE

Les agents publics territoriaux peuvent bénéficier du remboursement d'une partie de leurs cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais de santé, correspondant aux frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident restant à la charge de l'agent.

De 2008 à 2014 le syndicat disposait pour les agents du SIAEP d'un contrat de prévoyance collective et de maintien de salaire avec la MNT. Puis en

janvier 2014, il n'a plus été possible d'avoir de contrat collectif. Restait alors l'option du contrat individuel. Il a été accordé aux agents une participation financière mensuelle de 30€ pour leur garanti maintien de salaire en 2018.

Le nouveau dispositif vise à assurer la transition vers un nouveau régime de protection sociale complémentaire qui sera mis en place de manière progressive à compter du 1^{er} janvier 2025.

La cotisation prévoyance actuelle couvrait le maintien de salaire et le décès. A compter de 2025, le socle minimum obligatoire de prévoyance doit comprendre en plus du maintien de salaire et du décès ; l'invalidité et l'incapacité.

Afin que les coûts soient minimales nous avons la possibilité d'adhérer à la « convention de participation santé » mise en place par le CDG80 et la MNT de la Somme.

Par conséquent les cotisations « pour risque santé » vont augmenter d'environ 20€ selon les agents ; c'est pourquoi nous proposons de passer la participation employeur par agent et par mois à 40€ contre 30€ actuellement.

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** l'adhésion à cette convention de participation santé avec complément de participation.

III/ FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Aude BRUNIAUX

REFORME DES REDEVANCES AGENCE DE L'EAU

A compte du 1er janvier 2025, les redevances des agences de l'eau feront l'objet d'une révision avec des objectifs multiples :

- alléger la fiscalité de l'eau supportée par les abonnés domestiques en rééquilibrant progressivement l'origine des contributions
- valoriser les efforts des collectivités pour une meilleure performance des services d'eau et d'assainissement.
- accroître les moyens financiers des agences de l'eau pour accompagner davantage les territoires et les acteurs économiques via des aides et des subventions dans le cadre du déploiement du plan Eau pour lutter face à l'urgence climatique

Cette réforme conduit notamment à la suppression des actuelles redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte perçues sur la facture d'eau, et à la création de trois nouvelles redevances :

- Une redevance sur la consommation d'eau potable
- Une redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif (non concerné)
- Une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Voici une présentation de l'impacte de ces redevances sur la tarification 2025

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

	<i>Base 2024 AE Artois Picardie</i>	<i>Base 2025 AE Artois Picardie</i>
Part syndicale		
Prix m³- HT et sans redevance	1,61 €	1,73 €
Part Agence de l'eau		
Redevance prélèvement HT	0,06957 €	0,05798 €
Redevance pollution HT	0,350 €	
Redevance pour performance des réseaux d'eau potable HT		0,020 €
Redevance sur la consommation d'eau potable HT		0,400 €
Prix moyen du m³ HT	2,03 €	2,21 €
(Redevances agence de l'eau comprises sans abonnement)		
Part syndicale		
Abonnement annuel HT	32,00 €	32,00 €
-Compteur de 15/20mm		
	Prix TTC pour 120m³	
Facture Eau Potable HT	275,55 €	296,96 €
Facture Eau Potable TTC	290,70 €	313,29 €
Prix moyen / m³ TTC	2,42 €	2,61 €

Les personnes disposant actuellement d'une exonération de la taxe pollution domestique, ont reçu un courrier d'information. Les éleveurs, seuls à pouvoir bénéficier d'exonération sur les nouvelles redevances, doivent justifier auprès de nos services de leur activité.

La redevance pour performance des réseaux d'eau potable se calcul de la manière suivante :

Assiette (m³ consommés) * Tarif (0.1€) * Coefficient de modulation global (0.2)

Ce coefficient sera défini par l'Agence de l'Eau chaque année en fonction de notre performance. Pour 2025, il est fixé à 0.2 pour l'ensemble du territoire.

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** ce coefficient de modulation global.

Rapporteur : Hugo MICHAUX

SECURISATION DES SITES

Le SIAEP de Guerbigny a été victime d'une effraction entre le vendredi 25/10/2024 à 16h30 et le dimanche 27/10/2024 à 5h00.

Les voleurs se sont introduits par la porte arrière de notre dépôt en la forçant avec une barre en fer et nous ont dérobé des raccords de plomberie en laiton.

Ils ont utilisé la poudre blanche des extincteurs (présents dans le dépôt), pour masquer leurs traces.

Une plainte a été déposée le 27/10/24 la Gendarmerie de Montdidier.

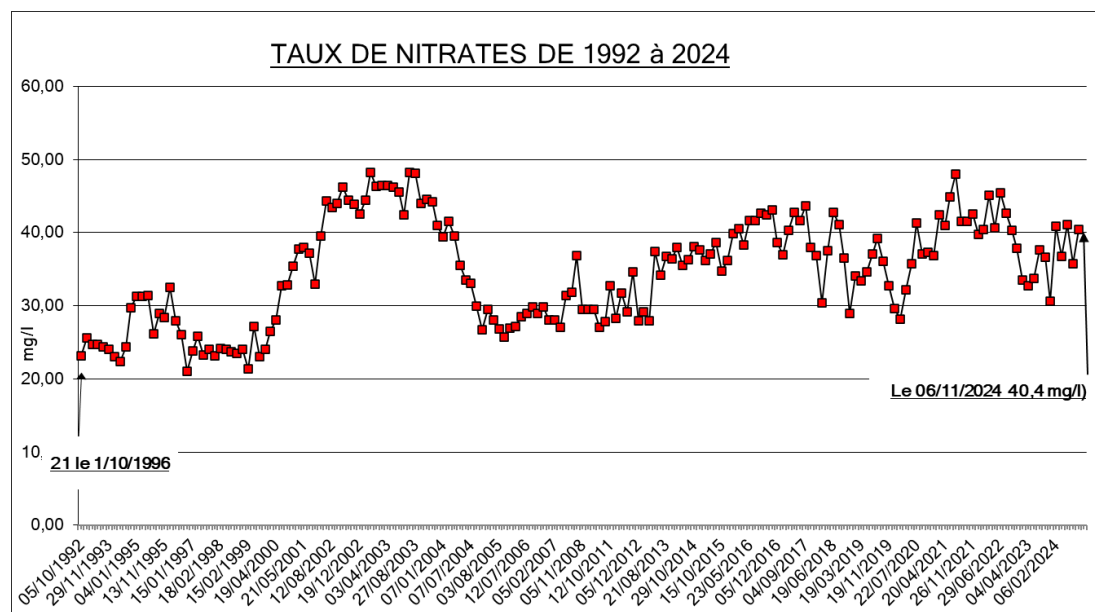
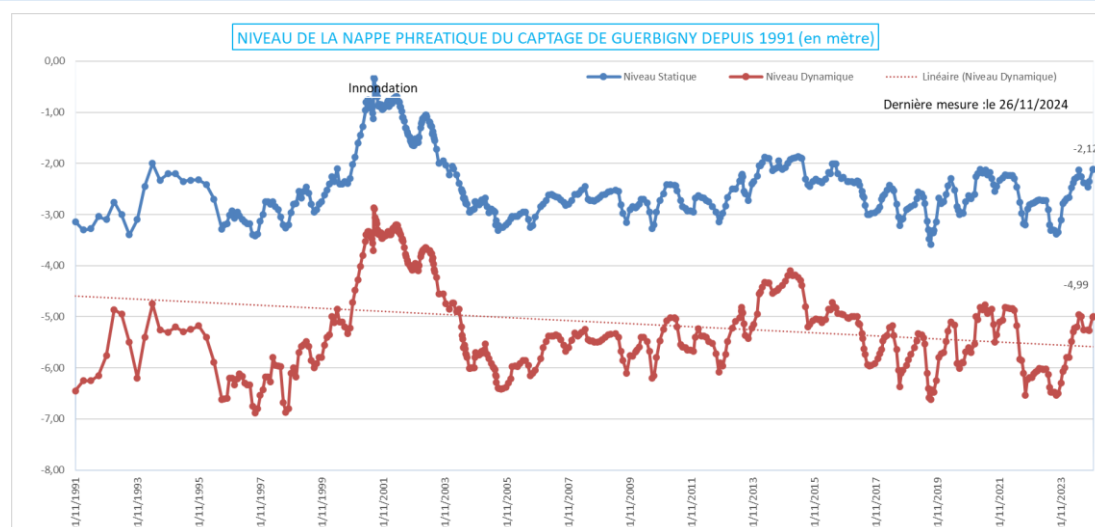
Un expert est passé il y a 3 jours, nous attendons ses conclusions, mais il semble que l'ensemble du matériel volé ou endommagé soit pris en charge. Restera une partie de la porte à charge du syndicat en raison de la vétusté appliquée.

La nouvelle porte doit être installée la semaine prochaine par l'entreprise Lesage pour un montant HT de 3 300€

Il est également prévu d'augmenter la sécurisation. Des devis sont en cours de réalisation pour l'ajout de caméra et d'une alarme sonore

Dans le même temps des caméras viennent d'être installées sur les réservoirs qui n'en étaient pas encore équipés.

ANALYSES, NIVEAU DE NAPPE ET TAUX DE NITRATES



IV/ TRAVAUX

Rapporteur : Hugo MICHAUX

LABOISSIERE – MARQUIVILLERS

Il s'agit de travaux sans DETR.

Les travaux consistent au renouvellement de conduite en fonte grise par une fonte ductile DN150 sur 2 200 ML ainsi que de la réfection de 13 branchements.

L'ensemble des demandes de travaux a été effectuée.

Un devis a été demandé pour marquage piquetage pour l'implantation de la canalisation.

Il a été proposé à la mairie de Marquivillers de profiter des travaux pour installer la défense incendie à leur charge.

Les travaux débuteront début 2025 pour un montant de 674 392,50 € HT.

MARGNY-AUX-CERISES

La mairie de Margny aux Cerises a prévu des travaux de réfection de trottoir pour le printemps 2025 dans la Rue de Champien, nous réaliserons donc des travaux en amont.

Il y a 10 branchements, 1 ventouse et 1 vanne dans l'emprise du chantier.

Les branchements ne sont pas tous accessibles au relevé et à la fermeture.

L'ensemble des demandes de travaux a été effectuée.

Les travaux débuteront début 2025 pour un montant de 29 995 € HT

DETR 2025

Il n'a pas été réservé de suite favorable aux différents projets présentés à la DETR 2024, il est donc proposé de représenter les 2 dossiers n'ayant pas été réalisés sans DETR en 2024.

Il existe peu de différence de prix entre la fonte et le poly, nous retiendrons donc la fonte qui présente plus d'avantages que le poly.

Projet travaux	Fonte	Poly	Subvention DETR
Marquivillers/ Armancourt (P1)	288 471,65	279 611,15	72 118 €
Marquivillers/Grivillers (P2)	494 721,35	499 289,80	123 680 €
TOTAL	783 193,00	778 900,95	195 798 €
	Diff poly 4 292 ,05€		

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** ces deux projets de demande de DETR 2025.

REHABILITATION DU RESERVOIR DE ROLLOT+ BACHE

Nous travaillons sur un nouveau projet de réhabilitation de réservoir, cette fois concernant le réservoir sur tour de Rollet et la bâche qui se trouve à son pied.

Ce projet est dans nos têtes depuis un moment mais le rapport de nettoyage de réservoir fait en octobre nous amène à travailler plus sérieusement sur ce sujet et se lancer pour que la réalisation des travaux se fasse dans les meilleurs délais.

Nous allons commencer par les études diagnostics, et préparer le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour ces travaux.

Thomas Duriez (H2O) a déjà été consulté le 04/11/24, il avait travaillé sur le site d'Etelfay.

En 2025 nous pourrons déposer un dossier de DETR pour une subvention sur les travaux.

Description travaux : Réhabilitation complète des 2 cuves, l'ensemble des conduites et le génie civil, clôture, abattage des peupliers italiens qui se trouvent autour et qui ont beaucoup de racines en surface, végétalisation avec des variétés plus adaptées.

V/ FINANCES

Rapporteur : Cyrille CLEUET

DECISION MODIFICATIVE N°03-2024

Cette DM3 résulte des amortissements sur biens non transférés. Le transfert a pour but d'apurer les comptes d'amortissement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 28181 : Install. générales, agenc. et ..		112 348,23 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		112 348,23 €
D 2315 : Install., mat. et outill. tech.	112 348,23 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	112 348,23 €	
R 7817 : Reprises dépréc actifs circulant		112 348,23 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		112 348,23 €
R 70111 : Ventes d'eau aux abonnés	112 348,23 €	
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar	112 348,23 €	

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'**unanimité** la DM 03-2024 proposée.

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT 2024

Proposition d'affectation provisoire du résultat 2024 au
12/11/2024

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	INTEGRATION CCAS DISSOUS	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 205 031,91 €	0	318 761,47 €				113 729,56 €
FONCT	2216 426,52 €	213 409,28 €	341 262,93 €				2344 280,17 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 12/ 11 /2024						2344 280,17 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						- €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 du budget)						2344 280,17 €
Total affecté au c/ 1068 (titre à émettre) :						- €
Report ligne (001 du budget)						113 729,56 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 12 /11 /2024						
Déficit à reporter (ligne 002 du budget) en dépenses de fonctionnement						

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'affectation provisoire du résultat 2024

BUDGET PRIMITIF 2025

Lecture de la note de synthèse ci-jointe, présentant le BP2025.

FUNCTIONNEMENT	BP 2025	INVESTISSEMENT	BP 2025
011- Charges à caractère général	592 422,87	Dépenses réelles	
012- Charges de personnel	520 800,00	13- Subvention d'investissement	0,00
014- Atténuations des produits	446 000,00	16- Emprunts et dettes assimilés	106 600,00
65 - Autres charges de gestion courante	26 050,00	20- Immobilisations incorporelles	22 000,00
66- Charges financières	25 000,00	21- Immobilisations corporelles	136 500,00
67- Chages spécifiques	11 561,72	23- Immobilisations en cours	2 383 890,14
68- Dotations aux amortissements	5 000,00	040- Opérations d'ordre entre section	103 154,42
042- Opérations d'ordre entre section	362 600,00	041- Opérations patrimoniales	0,00
023- Virement à la section d'investissement	2 000 000,00	001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	3 989 434,59	Total des dépenses d'investissement	2 752 144,56
FUNCTIONNEMENT	BP 2025	INVESTISSEMENT	BP 2025
Recettes réelles		Recettes réelles	
013 - Atténuation de charges	0,00	10- Dotation, fonds divers et réserves (hors 1068)	67 550,00
70 - Produits des services	1 536 000,00	1068- Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	4 000,00	13- Subvention d'investissement	195 000,00
77- Produits spécifiques	0,00	27 - Autres immobilisations financières	11 715,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	2 000,00	021- Virement de la section fonctionnement	2 000 000,00
042- Opérations d'ordre entre section	103 154,42	040 - Opérations d'ordre entre section	362 600,00
002 - Résultats de fonctionnement reportés	2 344 280,17	041 - Opérations patrimoniales	1 550,00
Total des recettes de fonctionnement	3 989 434,59	001 - Résultats d'investissement reportés	113 729,56
		Total des recettes d'investissement	2 752 144,56

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2025 avec 1 abstention (Mr Delaporte, Armancourt) et **45 voix pour**.

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Hugo MICHAUX

PLANTATION

La dernière plantation a beaucoup souffert de la sécheresse, et aujourd'hui nous constatons que beaucoup d'arbres sont morts, ils étaient globalement plantés trop serrés ; il serait donc préférable de planter des arbres un peu plus gros pour en garantir la reprise. Faute de moyens humains et de temps nous nous sommes concentrés sur la première ligne et avons remplacé 10 arbres, commandés à la Serre du Courlis (670.23€ HT)

Rapporteur : Aude BRUNIAUX

REMERCIEMENTS ET QUORUM

Un grand merci aux délégués présents qui sont souvent les mêmes à participer à nos réunions de comité.

Pour rappel, il est important de nous faire part de votre présence ou de votre absence lorsque vous recevez la convocation par messagerie sécurisée via Pastell. Cela nous permet de mieux préparer la réunion.

En cas d'absence, vous devez vous rapprocher de votre suppléant pour que ce dernier puisse représenter votre commune à votre place.

Si des délégués ou des suppléants ne sont plus disponibles pour assurer ces fonctions, j'invite les mairies à choisir de nouveaux représentants.

REMERCIEMENTS DE MR GOUT (FRESNIERES)

Je souhaite remercier les agents qui sont intervenus sur une casse dans notre commune la nuit du cambriolage au syndicat. Malgré les événements, et une intervention de nuit, la remise en eau s'est faite en moins de 3 heures.

Pas d'autre question

Fin de séance : 19h25

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Numéro	Date	Domaine
2024-18	05/12/2024	Participation employeur à la prévoyance
2024-19	05/12/2024	Réforme des redevances AE – coefficient modulateur 2025
2024-20	05/12/2024	DETR 2025- Marquivillers- Armancourt
2024-21	05/12/2024	DETR 2025- Marquivillers- Grivillers
2024-22	05/12/2024	Décision Modificative N°03-2024
2024-23	05/12/2024	Affectation provisoire du résultat 2024
2024-24	05/12/2024	Budget primitif 2025

Approbation du présent compte rendu le

<i>Jean-Marie CARRE, Président</i>	
<i>Frédéric BOQUET, Vice-Président</i>	
<i>Cyrille CLEUET, Vice-Président</i>	
<i>Alain SOUFFLET, vice-Président</i>	